

Les villes de Pontivy (en Morbihan) et La Roche-sur-Yon (en Vendée) ont la particularité de s'être appelées toutes les deux Napoléon pendant plusieurs années. Elles présentent donc une histoire, une configuration similaires.

Les offices de tourisme respectifs de ces villes mettent en avant ce passé et les deux municipalités font partie de la Fédération Européenne des Cités Napoléoniennes.

L'Amicale Cyclotouriste Pontivyenne propose aux cyclistes cette randonnée permanente reliant ces deux villes distantes à vol d'oiseau de 200 km.

Les itinéraires empruntent en majorité de petites routes départementales et vous feront découvrir bien des richesses des régions Bretagne et Pays de Loire.

Bien entendu, au départ et à l'arrivée la visite des deux villes s'impose.

A bientôt



Pontivy



La Roche-sur-Yon

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à accompagner du règlement)

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse mail :

Nom du club :

.....

N° FFCT club :

Coreg :

Département :

N° de licence :

Départ de (cocher la case choisie)

Pontivy (sens aller)

La Roche-sur-Yon (sens retour)

Pontivy et La Roche-sur-Yon (aller et retour)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité

Signature du participant :



AC Pontivy



FFCT

DE NAPOLEONVILLE

À NAPOLEON-VENDEE

(SUR LES TRACES DE NAPOLEON)

RANDONNEE PERMANENTE

**de PONTIVY à LA ROCHE-SUR-YON
(aller ou retour).**

275 km / dénivelée 2200m env.

Label National N° 330/17

Organisée par

l'Amicale Cyclotouriste Pontivyenne

REGLEMENT

L'Amicale Cyclotouriste Pontivyenne, affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) sous le n° 1136, organise, contrôle et homologue une randonnée permanente dénommée « de Napoléonville à Napoléon-Vendéen » entre Pontivy (ex Napoléonville) et La Roche-sur-Yon (ex Napoléon-Vendée) - aller ou retour – 275 km / dénivelée 2200m env..

Cette organisation est ouverte à toute personne majeure licenciée à la FFCT ou non. Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur. Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.

Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et son environnement.

Aucun délai de temps n'est imposé pour effectuer cette randonnée qui peut être accomplie soit au départ de Pontivy (sens aller –traversée de La Loire par bac) soit au départ de La Roche-sur-Yon (sens retour – traversée de La Loire par pont de St Nazaire et éligible au brevet du parc régional de La Brière) – itinéraires différents.

Après inscription à l'aide du bulletin ci-contre, le participant recevra (dans un délai de 4 semaines):

-
-
- L'itinéraire détaillé précisant les routes à emprunter, les curiosités touristiques et des renseignements divers,
- Une carte de route qui devra être complétée aux points de contrôle indiqués par l'apposition d'un tampon portant le nom de la localité ou par une photo, avec le (ou les) vélo, devant le panneau de ladite localité,
- Un document touristique

TARIFS

- Adhérents FFCT : 5,50 €
- Non adhérents FFCT : 7,50 €
- Diplôme souvenir (facultatif) : 2 €
(à commander à l'inscription)
-
- Chèques à libeller à l'ordre de l'Amicale Cyclotouriste Pontivyenne
-
- Responsable à contacter :
- Jean-Yves Péran
- Amicale Cyclotouriste Pontivyenne
- 4 allée de l'Arguenon
- 35760 Saint Grégoire
- 02 99 23 68 19 peranfamille@gmail.com